

LE 8 FÉVRIER 2007

LE NPD DÉPOSE UN PROJET DE LOI POUR RENFORCER LES RÈGLES CONCERNANT LES FIDUCIES DE REVENU

Le nouveau projet de loi de Judy Wasylycia-Leis protégera les consommateurs et contournera l'inaction du fédéral

OTTAWA - Aujourd'hui, la critique du NPD en matière de finances, Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord), a déposé un projet de loi au Parlement visant à protéger les Canadiens moyens contre les promesses exagérées du rendement du capital investi. Elle a présenté des mesures législatives à la Chambre des communes pour renforcer les exigences comptables en ce qui a trait aux fiducies de revenu, et pour protéger les droits des consommateurs.

« Il nous faut des règles strictes par rapport à la façon dont les fiducies de revenu présentent leurs chiffres. Cette loi permettrait aux investisseurs de comprendre la valeur véritable des fiducies de revenu, et elle protégerait les consommateurs canadiens des promesses exagérées. C'est quelque chose que les libéraux et les conservateurs n'ont jamais voulu faire », a dit la députée Wasylycia-Leis.

« C'est tout à fait irresponsable que le gouvernement donne le feu vert au marché des fiducies de revenu pour doubler leur marché sur les prochains quatre ans, sans pour autant exiger que les fiducies soient honnêtes avec leurs investisseurs. »

Le projet de loi vise à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour exiger que les fiducies de revenu et d'autres entités intermédiaires distinguent clairement entre le revenu et le rendement du capital dans tous leurs documents financiers. Les calculs de l'argent à distribuer tels que présentés actuellement dans les prospectus et les matériaux de promotion des fiducies ne sont pas tous en conformité avec une seule norme légale.

« Ce projet de loi du NPD contournera l'inaction du gouvernement », a dit la députée Wasylycia-Leis. « Le ministre des Finances prétend qu'il veut une meilleure réglementation du commerce des valeurs mobilières, mais il continue à fermer les yeux sur ce problème criant. Entre temps, notre système d'investissements, qui est auto-réglementé, reconnaît l'existence d'un problème sérieux mais n'a toujours pas présenté de solution applicable. L'industrie continue à vendre ses produits à des investisseurs sans grande expérience en se servant de chiffres imprécis. C'est inacceptable. »

À la conférence de presse pour annoncer le projet de loi, la députée Wasylycia-Leis était accompagnée de l'analyste et expert-conseil chevronnée Diane Urquhart, qui a porté témoignage devant le Comité des finances la semaine dernière relativement aux faiblesses de la comptabilité en ce qui a trait aux fiducies de revenu.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Judy Wasylycia-Leis, députée, 613-996-6417
Ian Capstick, 613-720-6400